

le FAG

MAG D'INFORMATION

FAGNIÉROT



P.2-10 ARRÊT SUR IMAGE

Retour sur toutes les animations de la Ville de septembre à décembre.



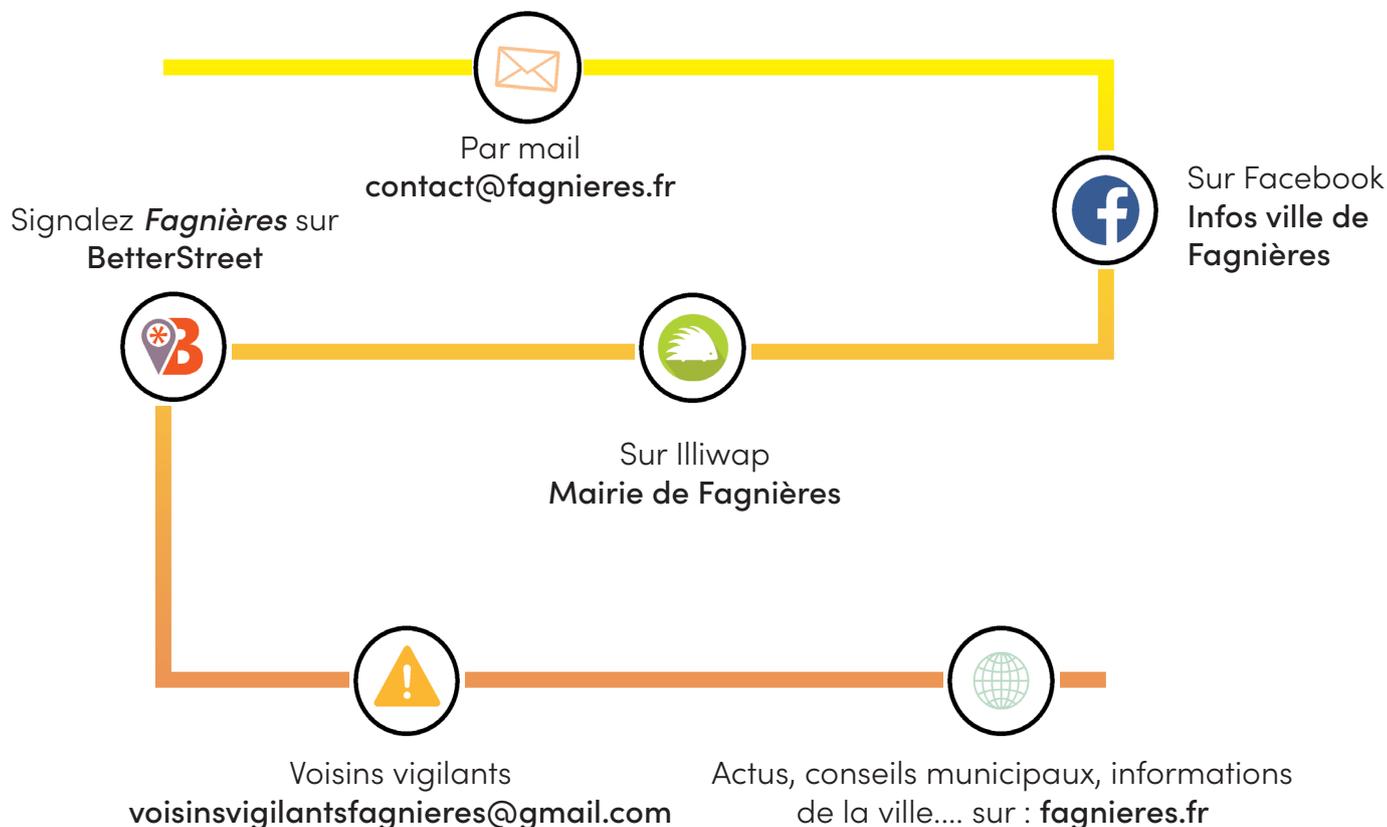
P.12-13 CADRE DE VIE

Conduite en hiver, stationnement, bien vivre ensemble.

RESTEZ CONNECTÉ



RETROUVEZ LA LISTE DES ATELIERS
DU CENTRE DE RESSOURCES DE
FAGNIÈRES EN SCANNANT LE QR
CODE AVEC VOTRE TÉLÉPHONE.



CONTACTS UTILES

MAIRIE

- Hôtel de Ville
4 rue du Général Dautelle
51510 Fagnières
- 03 26 68 15 31
- Ouvert du lundi au vendredi
8h45-12h et 13h30-17h
- fagnieres.fr

DÉCHÈTERIE

- Chemin des Grèves
51000 Châlons-en-Champagne
- 03 26 26 17 86
- Ouverture au public :
du lundi au samedi 9h-19h
le dimanche 9h-13h

OBJETS PERDUS

- Les objets trouvés dans la commune, notamment dans la zone commerciale Centre Ouest, sont déposés régulièrement en mairie (clés, téléphones, doudous des enfants, portefeuilles...)

CHÂLONS AGGLO

- Enlèvement des déchets :
- 0 800 875 615
- Sacs jaunes et pour déjections canines disponibles en mairie

ENGIE (GDF)

- Sécurité dépannage
- 0 800 473 333

ENEDIS

- Sécurité dépannage
- 09 72 67 50 51

COMMISSARIAT DE POLICE

- Châlons-en-Champagne
- 03 26 66 27 27 ou le 17

DROITS ET DÉMARCHES

- service-public.fr

L'ÉDITO



Il y a deux ans, nous regardions incrédules arriver de l'autre bout du monde un virus.

Aujourd'hui, la cinquième vague est là et la vaccination pour une troisième dose est en cours.

Malgré cela, l'automne a été riche en animations et manifestations, bien sûr dans le respect des règles sanitaires, vous en avez un aperçu dans ce numéro.

Nous voulons tous profiter des festivités familiales de Noël et de Nouvel An, mais cela va être compliqué cette année encore.

Ne nous privons pas du plaisir de nous retrouver pour ne pas sombrer dans la morosité et partager des moments de joie, mais la retenue restera de rigueur.

C'est à ce prix seulement que nous arriverons à nous sortir de la pandémie et reprendre une vie normale.

Les vœux communaux pour cette nouvelle année seront à nouveau en vidéo. Il nous est impossible de maintenir ce moment de rencontres et de convivialité en public.

Au nom du conseil municipal et du personnel, je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et tous mes vœux pour 2022.

Prenez soin de vous.

Denis Fenat

Maire de Fagnières

6^{ème} vice-président de Châlons-Agglomération

En charge des transports et de la mobilité

SOMMAIRE

2-7	ARRÊT SUR IMAGE
8-10	OCTOBRE ROSE - TÉLÉTHON
11	TRAVAUX
12-13	CADRE DE VIE
15	ENVIRONNEMENT
16-17	JEUNESSE
19	COMMERCE
20	TRIBUNE LIBRE
21	INFORMATIONS

Prochaine parution du Fagniérot : mars 2022.
Les numéros précédents du Fagniérot sont consultables sur le site de la Ville de Fagnières.

Directeur de publication : Denis Fenat
Rédaction : Bureau municipal et associations
Conception : Florine Rappasse
Photos / illustrations : Ville de Fagnières, Adobe Stock, Jean Roulin

Impression : Imprimerie Le Réveil de la Marne
Tirage : 2100 exemplaires
Imprimé sur papier issu de gestion de forêt durable, avec des encres végétales.

ARRÊT SUR IMAGE SEPTEMBRE

22/09

WORLD CLEAN UP DAY

En ouverture de la Semaine Européenne du Développement Durable, une cinquantaine de personnes a participé à Fagnières, ce samedi 18 septembre, au World Clean Up Day ou journée mondiale du nettoyage de notre planète. Huit pôles ont été nettoyés sur la commune. Des dizaines de kilos de déchets ont été récoltés. Le Champagne Basket accompagnait cette initiative. Au programme la présence de Junior, Neal et Donte qui ont participé au ramassage des déchets mais aussi à des séances de dédicaces et des démonstrations de paniers. Un événement sportif écocitoyen pour le plaisir de nos jeunes !

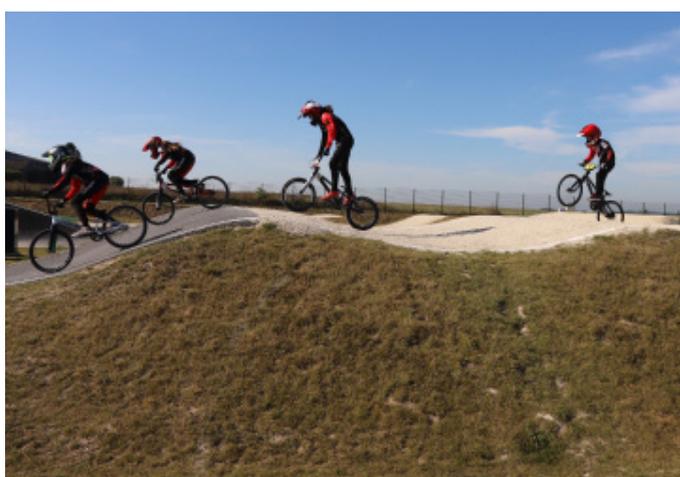
Bravo aux organisateurs locaux, un immense merci à l'Association World Clean up Day, au Champagne Basket et aux "cleaners" mobilisés en cette belle journée. Decathlon, la ville de Fagnières et les associations remercient chaleureusement les participants pour leur engagement écocitoyen.



25/09

INAUGURATION DU COMPLEXE SPORTIF ÉTIENNE WOLTER

Une bien belle matinée pour inaugurer (enfin) les nouveaux équipements du complexe sportif Étienne Wolter de Fagnières et honorer le label "Ville Sportive du Grand-Est" en présence des représentants des financeurs publics (Etat, Région





Grand-Est, Département, CNDS, FFF), du Comité Régional Olympique et Sportif du Grand-Est et des associations sportives. Une belle occasion pour la municipalité de remercier tous les acteurs de ce projet qui sont venus nombreux. Le complexe est composé d'une piste BMX homologuée et d'un terrain de foot synthétique. Un bel exemple de soutien des territoires de proximité. Un engagement unanimement souligné.



25/09 au 03/10

EXPOSITION SPORT, MÉMOIRE ET DÉFENSE

3

L'après-midi, nous avons inauguré l'exposition «Sport, Mémoire et Défense» réalisée par l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre (ONAC-VG), en présence de Monsieur le Préfet.

Constituée de 12 panneaux, cette exposition avait pour objectif de présenter les liens entre le sport de haut niveau, la mémoire des conflits contemporains et les armées.



ARRÊT SUR IMAGE

OCTOBRE

SPECTACLE DES FURIES ET FÊTE PATRONALE

03-04/10

Une vingtaine de manèges a enfin pu s'installer cette année sur le parvis de la salle A. Gallois après la période difficile que nous avons connue.

Le spectacle "On avait dit qu'on ne se touchait pas" proposé par les Furies s'est tenu, malgré une météo incertaine, dans la cour de l'école élémentaire des Tilleuls le samedi 2 octobre à 17 h. Une centaine de personnes y a assisté et a apprécié ce spectacle réalisé par deux jeunes artistes.



10/10

FESTIVAL ITINÉRAIRES

Après une édition 2020 annulée, le festival "Les Itinéraires" porté par le Département de la Marne et l'Institut de France, a fait son retour aux quatre coins de la Marne, du 17 septembre au 17 octobre. Le festival était dédié cette année à Jean de La Fontaine.

Dimanche 10 octobre, la Ville de Fagnières a accueilli le spectacle "Vous voulez rire ?" à la Maison de la Chasse et de la Nature.

Dans un castelet fabriqué en planches de récupération, les marionnettes ont fait vivre un bestiaire fabriqué de bric et de broc. À travers ce spectacle qui respecte fidèlement l'univers graphique de Christian Voltz, les Frères Duchoc nous ont offert un moment de poésie et de philosophie.

Cette création pleine d'humour convoque une multitude d'animaux venus plaider leur cause dans un théâtre populaire. Chacun à leur manière, ils abordent des notions telles que le vivre ensemble, la tolérance et embarquent le public dans une aventure très poétique, un brin philosophique, avec beaucoup d'humour. Petits et grands ont grandement apprécié la qualité du spectacle ainsi que la disponibilité des auteurs et acteurs.

La compagnie Les Frères Duchoc :

Christian Nury et Jean-François Pascal, tous deux auteurs, compositeurs, interprètes, et concepteurs des marionnettes et du castelet.

08/10

MARCHÉ D'AUTOMNE

La Ville de Fagnières a organisé son premier marché d'automne sur la place Beaufort. Une dizaine de producteurs ont proposé des produits locaux : miel, viande de canard, bière, produits boulangers, fruits et légumes...

Certains produits ont pu être dégustés sur place.

Un véritable succès pour cette première édition, tant pour la fréquentation que pour les ventes réalisées par les exposants.

Ce marché sera reconduit en octobre prochain.



21/10

1^{er} SALON DES SÉNIORS

La Ville de Fagnières s'est associée à l'Office des Séniors (CLIC de Châlons-en-Champagne) pour organiser une journée dédiée aux séniors le jeudi 21 octobre de 9h à 17h30 au Centre de culture André Gallois.

Divers stands étaient présents :

- Rencontre avec les interlocuteurs qui interviennent lors des appels de soutien en période de canicule, confinement
- Présentation des ateliers du Centre de ressources (cartes, Mah-Jong, marche, informatique et anglais)
- Présence du CLIC, de la Protection Civile, du CCAS de Châlons-en-Champagne (présentation du portage de repas, résidences autonomie...)
- Dépistage des pathologies oculaires et auditives
- Découverte du COMAL TRUCK : présentation d'équipements et d'aménagements simples mais indispensables à réaliser pour adapter son logement et bénéficier ainsi d'un gain réel d'autonomie, de confort et de sécurité
- Rencontre DESIMO : projet Silver Park
- Rencontre avec la SITAC : présentation de ses offres (transports à la demande, aide à la mobilité réduite...)
- Sensibilisation à la prévention routière
- Présence de l'enseigne Bastide (matériel médical nécessaire pour conserver son autonomie et sa mobilité en toute sécurité à l'intérieur comme à l'extérieur de son domicile)
- Présence de l'UFC Que Choisir, Union Fédérale des Consommateurs
- Présence de "Ensemble 2 Générations", leur objectif : développer une relation d'entraide entre étudiants et séniors en contribuant au rapprochement des générations grâce à la cohabitation intergénérationnelle.

Ce salon fût l'occasion de partager un moment entre amis, élus et professionnels tout en réalisant des tests à proximité de chez soi. Une centaine de personnes était présente.



23/10

NETTOYONS LA NATURE

Le samedi 23 octobre dès 9h, et ce jusqu'à 12h, 2 lieux de rassemblement (place des Collines et parking d'Aquacité), ont été le point de départ pour l'opération "Nettoyons la nature".

La Ville de Fagnières, représentée par le maire Denis Fenat, les élus et le Conseil municipal des Jeunes, a

organisé, en partenariat avec le centre E. Leclerc, un grand nettoyage de la commune.

Cette grande chaîne de mobilisation a permis aux enfants, accompagnés de leurs parents, de participer à cette action concrète de ramassage de déchets en milieux naturels et urbains.

Cette opération, "Nettoyons la Nature", a été l'occasion d'initier un projet d'éducation à l'environnement auprès de nos jeunes, mais celle aussi d'aborder, de façon concrète, l'éco-citoyenneté et le respect de son environnement.

UN GRAND BRAVO à toute cette équipe qui agit localement en faveur de notre environnement.



ARRÊT SUR IMAGE

27/10

CONCOURS DE LA PLUS BELLE ET TERRIFIANTE CITROUILLE

Cette année, la belle fête d'Halloween a été accompagnée de notre animation concours intitulée "Présente ta plus belle et terrifiante citrouille".

Le mercredi 27 octobre dernier à 17h au parc des Tilleuls la présentation de nos belles citrouilles nous a fait frissonner... Une trentaine de citrouille ont été présentées.

Superbe occasion de laisser libre cours aux talents des enfants.

Monsieur le Maire, Denis Fenat, ainsi que toute son équipe municipale tenaient à remercier tous les enfants qui ont participé à ce concours... Mais aussi à renouveler toutes nos félicitations à Aloïs qui a remporté 2 places pour le parc Nigloland ! Mais aussi à Capucine et Gaël qui sont montés sur le podium ! UN GRAND BRAVO aux enfants qui ont su mettre de l'animation dans notre belle ville.



31/10

PASSAGE DE LA FLAMME SACRÉE



06/11

CONGRÈS DES MAIRES DE LA MARNE

Le 6 novembre, l'association des maires de la Marne se réunissait en congrès au Capitole.

L'occasion pour faire un point annuel sur la fonction d'élu. Cette année une attention particulière était portée sur la protection des élus dans l'exercice de leur mandat. En effet de plus en plus d'élus sont menacés, insultés, molestés, blessés...

L'occasion aussi de rencontrer de nombreux collègues et de partager des expériences.

03/11

VISITE DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

À l'invitation de la députée de notre circonscription Lise Magnier, M. le maire, Denis Fenat, accompagné de Romain Wala 1^{er} adjoint, Dominique Bisson, adjoint au commerce et Jean Roulin, conseiller à la communication se sont rendus à l'Assemblée nationale.

Ils ont rejoint sur place d'autres élus pour former un groupe d'une cinquantaine de personnes de la circonscription. Après une visite guidée très intéressante du Palais Bourbon, ils ont pu assister aux débats dans l'Hémicycle.



11/11

CÉRÉMONIE

Sous un épais brouillard la Ville de Fagnières a organisé une commémoration pour le 103^{ème} anniversaire de l'Armistice du 11 novembre 1918. Les élus ainsi que le public ont pu rendre hommage à tous les Morts pour la France.



19/11

MAISONS FLEURIES

Cette année, notre commune a organisé un concours des maisons fleuries afin de récompenser les initiatives des Fagniérots pour embellir leur lieu de vie.

Rétrospective sur cet évènement : ce phénomène a commencé dans les années 1900 avec le développement du tourisme, les communes étant en concurrence pour être les plus accueillantes. Les règles sont très simples et ce type d'évènement se passe dans une ambiance conviviale et bon enfant. L'organisation de ce concours des maisons fleuries donne une belle image de la ville et motive les habitants à fleurir leur environnement. Cela contribue également au maintien de notre célèbre panneau à fond jaune à l'entrée de notre ville.

À l'issue de ce concours, le 19 novembre dernier, les heureux gagnants ont reçu une récompense bien méritée.



12/12

MARCHÉ DE NOËL

Malgré le froid et la pluie, les visiteurs se sont donné rendez-vous pour profiter de cette journée. Une vingtaine d'exposants ont pu présenter leurs stands variés (travaux manuels, décorations de Noël, livres, friandises, produits alimentaires locaux...).

L'après-midi a été ponctué par les chants de Noël repris par Lila Kosc, des spectacles de danses folk et de magie.

Les enfants ont également pu profiter de la présence du Père Noël.



MARCHE OCTOBRE ROSE

17/10

Cette année encore, Octobre Rose a été organisé à Fagnières par la Protection Civile de Châlons-en-Champagne qui a mobilisé tous ses effectifs disponibles pour cette date si importante à leurs yeux. Pour tous les bénévoles, peu importe qu'il vente ou qu'il neige, ils répondent toujours présents ! Et c'est malgré

un froid glaçant que s'est déroulée une marche de 5 à 10km ayant pour but de rappeler que la recherche contre le cancer du sein n'a pas encore abouti et qu'il faut continuer à se battre pour trouver un traitement universel. De nombreux dons ont été récoltés à cette occasion et reversés à l'association Actions Croisées qui crée cette proximité et ce soutien avec les patients et leurs familles. Rien n'est plus important à la Protection Civile de Châlons que de partager un moment avec les habitants venant des villes et des villages des alentours et ainsi les sensibiliser à ce cancer qui touche les femmes comme les hommes. De plus des personnalités politiques sont venues apporter leur soutien à cette cause si importante. Si ce rassemblement avait un but de sensibilisation c'était avant tout un objectif humain et une action qui venait du cœur. L'avenir et le monde ne pourront qu'être meilleurs avec des personnes répondant toujours présentes pour remettre les pieds sur terre à ceux qui auraient oublié cette réalité.



- Papeterie
- Consommable
- Bureautique
- Informatique et Téléphonie
- Mobilier
- Services (Impression tout formats, Reliure, Tampon, Carte de visites, Couverture de livres....)



PROFESSIONNELS et PARTICULIERS

N°1 sur la rentrée des classes en magasin spécialisé
Une équipe à votre service toute l'année,
pour répondre au mieux à vos attentes.

Livraison GRATUITE* dans un rayon de 20 kilomètres

TÉLÉTHON

35^{ème} TÉLÉTHON À FAGNIÈRES

Enthousiasme, générosité, espoir, jeunesse... le Téléthon rassemble toutes les énergies pour continuer à vaincre la maladie et faire avancer la recherche !

Les victoires du Téléthon ne sont pas des miracles. C'est grâce à la ténacité des familles, à l'intelligence des chercheurs et à la générosité de tous que le Téléthon a tout changé pour Victoire et Jules et pour d'autres enfants atteints comme eux de maladies génétiques rares.



LA MARCHÉ

La marche solidaire des 4 communes orchestrée par notre ami Daniel Calliot du Centre de ressources a connu un franc succès.

Dans le cadre des animations du Téléthon 2021 les 4 communes de Coolus, Compertrix, Fagnières et St Gibrien se sont associées le 20 novembre pour organiser une marche solidaire au profit de cette 35^{ème} édition.

Objectif : mettre le muscle sain au service du muscle malade !

Un rendez-vous fut donné au départ de chaque commune pour un parcours de 5 à 9 km.

La Protection Civile assurait la sécurité de la manifestation.

Les marcheurs se sont retrouvés à la Maison de la chasse et de la nature du Mont Choisy pour une visite de ce pôle se voulant un réel pôle d'éducation à l'environnement.

Tous ont ensuite partagé avec plaisir le verre de l'amitié.

La coordinatrice Marne-Est de l'AFM Germaine Morizet remercia la centaine de personnes présentes pour leur implication et générosité et rappela les progrès de la recherche réalisés grâce aux dons collectés chaque année.

Un grand merci à tous les maires, aux associations et à la population pour leur soutien.

LES GRANDS MOMENTS DU 35^{ème} TÉLÉTHON À FAGNIÈRES

- Énergie et solidarité pour les défis running, Bmx et foot. Ils étaient plus de 40, avaient entre 8 et 40 ans et étaient coachés par les anciens de l'Usep, le Racing Club de Fagnières et l'ESF. Même si les conditions météorologiques étaient difficiles, ils avaient répondu présents !
- En intérieur danses et démonstrations de karaté et tai-chi ont enthousiasmé les nombreux spectateurs. Merci à Et Vie Danse, aux clubs de karaté et de tai-chi, Tempo et IdPandanse, merci au Club Pénélope pour leurs pâtisseries et décorations de Noël.
- Bravo à nos sapeurs-pompiers marnais qui ont renoué avec la grande tradition de relais solidaire au profit du Téléthon, clôturant leur périple au sein du SDIS de Fagnières par la remise d'un chèque de 4 200€.
- Lecture et culture étaient aussi au rendez-vous avec Lire et délires en stock, le club de Scrabble et La Fée Ludique.
- La fresque géante fabriquée par le personnel de la Mairie et tenue toute la semaine par les associations Et Vie Danse, Génération Jeunes, le CRMC et la Protection Civile, témoignait de l'étroit partenariat nous liant avec le Centre Ouest Leclerc.



Félicitations à l'ensemble des bénévoles, un grand remerciement aux associations de Fagnières, porte-paroles du dynamisme de la ville, à la Mairie de Fagnières, aux commerçants du Centre Ouest Leclerc, à la Protection Civile et à tous nos partenaires sans lesquels le Téléthon ne serait pas possible.

Le Téléthon continue...

- Une corrida de Noël est organisée le 19 décembre par le Racing Club Fagnières en partenariat avec la ville
- Course virtuelle avec le RCF du 26 décembre au 2 janvier
- Page de collecte de dons Téléthon Fagnières : Retrouvez tous les détails sur la page Facebook : Téléthon Fagnières 51.



TRAVAUX



DÉMATÉRIALISATION DES AUTORISATIONS D'URBANISME

À compter du 1er janvier 2022, il sera mis en place un guichet numérique des autorisations d'urbanisme.

En effet, l'article 62 de la loi n°2018-1021 du 23 novembre 2018 portant évolution du logement, de l'aménagement et du numérique (loi ELAN) prévoit que toutes les communes de plus de 3 500 habitants devront avoir des procédures dématérialisées pour recevoir et instruire les demandes d'autorisations d'urbanisme et certificats d'urbanisme au 1er janvier 2022.



MAISON DE SANTÉ - PROJET SILVER PARK - DESIMO

De nombreux projets ont été soumis à l'approbation de la commune et de Châlons Agglo. Après de multiples négociations et plusieurs séries de formalités administratives, le premier coup de pioche est enfin donné en juin dernier. Le débroussaillage de la "friche Picard" est enfin réalisé. Au mois de juillet, vous avez pu voir débiter les terrassements et le nettoyage en profondeur. C'est fait, le projet tient la route et tout s'accélère. Les fondations de la maison médicale apparaissent, le tracé des voiries fait surface et le réseau d'eaux usées est implanté sur toute la zone. Parallèlement, VEOLIA aménage les circuits de distribution d'eau potable. Le gros œuvre est rondement mené. Le rez de chaussée, le 1^{er} étage, le toit terrasse et les raccordements aux eaux pluviales sont réalisés en suivant rigoureusement le programme d'exécution de ces travaux. Aujourd'hui, la couverture et les menuiseries sont en place. **Les aménagements intérieurs sont programmés au même rythme pour assurer une livraison fin mai-début juin 2022. L'installation des premiers professionnels de santé doit commencer début juillet. En janvier, nous verrons le début de la 1^{ère} phase de construction de maisons ou d'immeubles d'habitations.**



MOBILIER URBAIN - CHAMP AUX ÉCUS

Dans notre dernier FAG d'Automne, nous vous informions de l'installation de notre nouveau mobilier urbain écologique au parc du Champ aux Écus. Eh bien, c'est fait... Pour votre bien-être, notre équipe technique a installé 4 bancs, 2 tables de pique-nique et une poubelle de tri sélectif.

L'installation sécurisée de l'espace de jeux des enfants par un grillage est également terminée.

Rappelons que ce mobilier est surveillé et vérifié chaque semaine par les employés de la Mairie.

ASSAINISSEMENT CHEMIN DES AJAUX

La communauté d'agglomération châlonnaise a repris le réseau d'assainissement au niveau du chemin des Ajoux.

Le réseau d'eaux usées, devenu trop vétuste, a nécessité le renouvellement de 450 mètres linéaires de conduites en diamètre 300 mm avec la création de 10 regards de visite. En effet, l'étanchéité de ces conduites, fortement dégradée, engendrait l'apport d'une très grande quantité d'eau de la nappe phréatique transitant par ce réseau, en le surchargeant jusqu'à la station d'épuration.

Ces travaux sont terminés et permettent ainsi une bien meilleure évacuation des eaux usées de ce réseau qui dessert une grande partie de Fagnières.



CADRE DE VIE

CONDUITE EN HIVER

Quelques consignes de sécurité en cas d'intempéries :

Neige, verglas, givre, brouillard... conduire en hiver nécessite d'adapter son comportement de conduite, en plus de respecter les règles de sécurité routière (port de la ceinture, limitation de vitesse...) :

- Laisser la priorité aux chasse-neige et engins de salage : tout dépassement est interdit,
- Augmenter les distances de sécurité : neige et verglas augmentent la distance de freinage,
- Éviter toute manœuvre brutale, notamment sur route verglacée,
- Adapter sa vitesse aux circonstances,
- Anticiper les risques et donc les freinages en repérant les zones à risques : ponts, sous-bois...,
- Allumer les feux de croisement : les feux de brouillard avant et arrière sont autorisés en cas de chute de neige,
- En cas de verglas, équiper son véhicule de pneus spéciaux,
- En cas de violentes bourrasques de neige et de mauvaise visibilité, mieux vaut s'arrêter sur le bas-côté, feux de détresse allumés et attendre les secours dans la voiture.

STATIONNEMENT

Le stationnement des véhicules doit se faire sur les zones marquées à cet effet ou sur les parkings. En revanche, il est interdit sur les trottoirs, goudronnés ou non, afin de laisser le passage libre à tous les

«ON NE RESPECTE MÊME PLUS LES MORTS»

Plusieurs de nos concitoyens nous ont alerté sur des vols commis sur les sépultures. Nous demandons aux familles de porter systématiquement plainte et de nous en informer.

Ce délit est passible d'un à cinq ans d'emprisonnement, ainsi que d'une amende pouvant aller de 15 000 à 75 000 euros.

piétons et surtout pour faciliter les déplacements de personnes porteuses de handicap ou de cécité.

Chacun dispose de connaissances du respect du code de la route, et, même nos adolescents y sont sensibilisés dans nos écoles.

La règle est :

« Il est interdit de stationner sur le trottoir en voiture. Le contrevenant s'expose au stationnement gênant ou très gênant. Contrevenir à ces règles peut être sanctionné par une amende de 4ème classe, soit 135 €. Si le conducteur est absent ou s'il ne bouge pas son véhicule pour mettre fin à son stationnement dangereux ou non, l'immobilisation et la mise en fourrière peuvent être prescrites. Evidemment, tout cela aux frais de l'automobiliste fautif. »



ATTENTION : TROTTOIRS ET CROTTES DE CHIEN

- Promener son chien c'est bien, ramasser ses crottes c'est mieux. Nous garderons ainsi nos chaussures propres. La mairie fournit gratuitement des sacs à crottes.
- Les trottoirs ne sont pas des zones de stockage des poubelles. Merci de rentrer vos poubelles suite au ramassage.

« LA LIBERTÉ DES UNS S'ARRÊTE LÀ OÙ COMMENCE CELLE DES AUTRES »

RÉGLEMENTATION DES DRONES PROFESSIONNELS OU DE LOISIRS

À partir de janvier 2021 la réglementation aérienne a changé. En effet le 31 décembre 2020, la réglementation nationale de sécurité aérienne sur les aéronefs ou drones, a été remplacée par la réglementation européenne sur les aéronefs sans équipage à bord.

La DSAC Direction de la Sécurité de l'Aviation Civile a publié des guides, dont celui sur la catégorie ouverte, pour l'usage des drones de loisir.

La réglementation pour les drones évolue constamment et distingue deux sortes d'utilisations : celle du drone de loisir et compétition, l'aéromodélisme ou l'expérimentation, et celle du drone professionnel qui est très encadrée par une réglementation dite "activités particulières", gérée par la Direction Générale de l'Aviation Civile.

Même si la réglementation est plus souple pour les particuliers, l'utilisation d'un drone demande d'avoir au moins 14 ans et de connaître quelques règles élémentaires pour éviter les soucis.

Comme pour les vols, la réglementation des drones est très stricte, selon leurs utilisations et leurs poids. Ils doivent être homologués et déclarés, certains doivent être équipés de coupe-circuits, de parachutes ou autres systèmes de sécurité adaptés.

L'espace aérien pour les drones

Pour faire voler un drone ou tout autre aéronef en France, il est obligatoire de respecter les règles de l'air comme les avions ou ULM. Dès que le drone décolle, qu'il soit professionnel ou amateur (acheté dans un magasin de jouets) il entre dans l'espace aérien et doit à ce titre en respecter les règles. En plus, il existe de nombreuses zones interdites ou réglementées (zones urbaines, aérodromes, centrales nucléaires, etc.)

Réglementation pour prise de vue aérienne par drone

Outre le respect de la vie privée, la prise de vue aérienne par drone à l'aide d'un appareil photographique ou d'une caméra est réglementée et doit faire l'objet d'une déclaration, certaines zones étant interdites.

Pour les prises de vues en agglomération ou au-dessus d'un rassemblement de personnes, une autorisation à la DGAC et préfectorale (ou pour Paris la préfecture de police), doit être demandée.

Ce type de vol est réglementé, selon la taille et le poids du drone car des moyens de sécurité supplémentaires sont obligatoires, comme un parachute.



NOUVEAU 800m² de SHOWROOM,
un des plus grands du nord-est !

BRC Veranda

FENÊTRES PVC - PORTAILS
PORTES DE GARAGE - VOLETS
PERGOLAS - ALARMES

RGE QUALIBAT

GRANDEUR NATURE VERANDA - QUALIBAT

RUE AUGUSTIN FRESNEL
Anciennement ELECTRODEPOT - Près du cinéma
03 26 21 64 00

CHALONS EN CHAMPAGNE

Audi@ptik

o p t i q u e & a u d i t i o n

Ouverture
Janvier 2022

A la place de Nissan
Direction Epernay

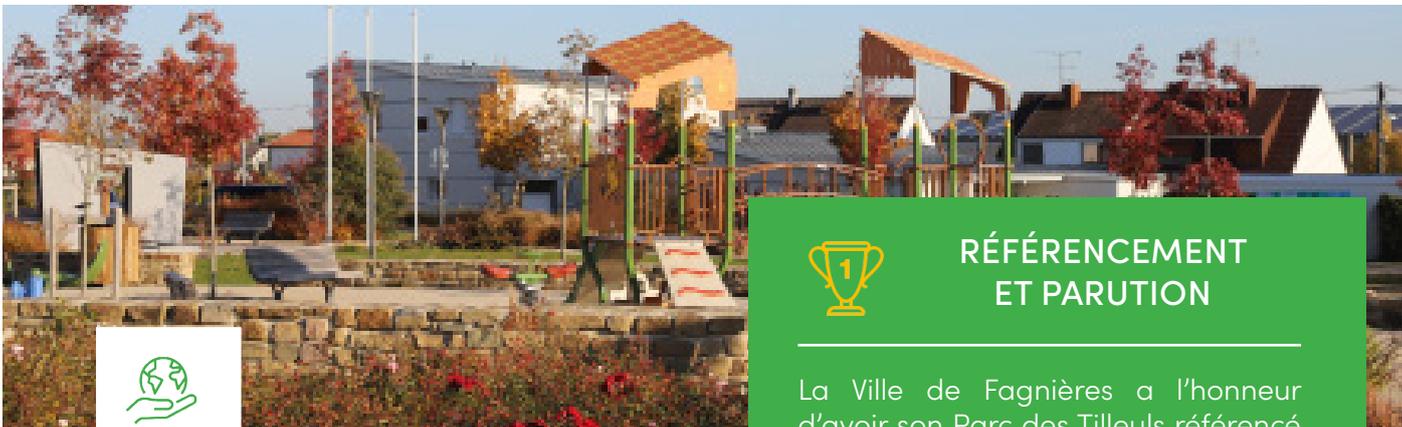
79 Route d'Epernay
51510 Fagnières



Jo
Directrice
30 ans d'expérience



Laure
Opticienne
Experte en vision de l'enfant



ENVIRONNEMENT



RAMASSAGE DES FEUILLES MORTES

Chaque année, autour du mois de novembre, vous êtes ravis de voir les agents communaux ramasser les feuilles qui jonchent le sol des rues et des petits espaces verts. Mais ils prennent soin de laisser faire la nature sur les grands espaces verts des squares. Ainsi, ces feuilles en se dégradant font de l'humus naturel pour le gazon.

Pour réaliser cette mission, d'une manière générale, trois agents sont dédiés pendant toute cette période. Ils ramassent environ 8 mètres cubes de feuilles par jour pendant 30 à 35 jours selon le temps, ce qui représente un volume annuel de 250 à 300 mètres cubes par an. A ces fins, ils disposent de deux souffleurs thermiques, d'un aspirateur à feuilles sur remorque et d'un camion benne fermé.

Tout ceci n'est pas perdu : les feuilles ramassées sont mélangées aux différents déchets verts collectés toute l'année (tontes, plantes...) afin de faire du compost réutilisé pour les différents massifs de fleurs et plantes de la commune. De plus, Fagnières, qui dispose d'un parc arboricole conséquent, s'efforce, grâce à un entretien et un suivi de cette végétation et par de nouvelles plantations chaque année, à diminuer de manière très appréciable notre empreinte carbone.



RÉFÉRENCIEMENT ET PARUTION

La Ville de Fagnières a l'honneur d'avoir son Parc des Tilleuls référencé sur le site du département "Tourisme en Champagne", dans la rubrique "Loisirs et nature - parcs et jardins".

Elle aura également la chance de paraître dans le prochain guide du label "Villes et Villages où il fait bon vivre".



VIABILITÉ HIVERNALE ET DÉNEIGEMENT

Les activités de viabilité hivernale sont conditionnées aux alertes météorologiques. **Dès le déclenchement d'une vigilance jaune, nous sommes attentifs à l'évolution du phénomène climatique sans, pour autant, prévoir d'intervention.**

À partir du niveau de vigilance orange, une équipe est prévue pour intervenir en cas de besoin. Concernant la méthodologie d'intervention, le salage préventif n'est pas une solution pertinente en raison du gaspillage que cela représente, de la pollution engendrée mais aussi au vu de la faible efficacité liée à la dispersion du sel par les véhicules.

Nous avons préféré privilégier un suivi des conditions météorologiques en fonction de l'état des routes et des températures, pour déclencher le salage au moment le plus opportun, permettant ainsi d'économiser du sel, de limiter la pollution tout en ayant une efficacité optimale. **Lorsque les températures sont négatives, le salage est réalisé en cas de risque de verglas mais également de neige (après passage de la lame de déneigement).** Lors de températures positives, en cas de neige, le salage n'est pas nécessaire en raison de la fonte liée au passage des véhicules et de la température du revêtement de la chaussée.

Pour l'accueil du public dans nos établissements communaux, nous utilisons également une balayeuse de voirie, équipée d'un balai de déneigement, afin de libérer un passage pour les usagers des écoles, du centre de loisirs, de la crèche, de la mairie...

JEUNESSE



CENTRE DE LOISIRS

Des vacances sous le signe de la **magie et de la sorcellerie**, voilà le fil conducteur des congés de la Toussaint. Les enfants ont pu profiter de nombreuses animations au centre de loisirs, sans oublier le retour des sorties à la piscine, bowling et Circus Park.

Entre le **concours de citrouilles**, le **mystère de la famille Adams**, la **coupe de feu**, les **fées pirates**, les thèmes étaient variés et les enfants ravis.

Les animateurs dynamiques ont proposé de nombreuses **découvertes sportives** : **kinball**, **quidditch**, **courses de relais**, **escrime...**

Durant ces deux semaines les enfants ont été transportés : s'amuser, vivre ensemble selon certaines histoires, ou selon certains mondes imaginés par l'équipe d'animation, voilà la ligne de conduite de l'accueil de loisirs de Fagnières.

Nous avons tous profité de ces vacances magiques et attendons les prochaines pour se retrouver du **20 au 24 décembre**, pour des congés sous les aurores boréales du pôle Nord.

ÉCOLE MATERNELLE DES COLLINES



Des actions et sorties pour l'année à venir seront mises en place en fonction des conditions sanitaires, nous pouvons déjà vous indiquer la prochaine date pour le spectacle à l'école : **Lucine et Malo de la compagnie des Trois Chardons le mardi 5 avril après-midi**.

En attendant, les enfants ont prévu de fêter la fin d'année à l'école avec un petit goûter la semaine avant les vacances (sauf modifications liées aux mesures sanitaires). Il sera financé ainsi que l'achat des jeux de classes par la coopérative scolaire (200 euros par classe).

La municipalité a participé également comme l'année dernière en achetant pour chaque enfant un livre dans un sac cadeau autour des thèmes qui seront abordés en classe (l'amitié et l'océan).

Les maternelles des Tilleuls recevront également leur livre.



UN BLOB AU COLLÈGE LOUIS GRIGNON !



CLASSE À HORAIRES AMÉNAGÉS THÉÂTRE

Le collège Louis Grignon de Fagnières fait partie des heureux lauréats à avoir reçu il y a quelques semaines, un BLOB, afin de participer à une opération d'envergure nationale et spatiale !

C'est en effet une expérience plus qu'originale qui est menée par le CNES (Centre National d'Études Spatiales) de Toulouse à destination du public scolaire. Il s'agit d'étudier en classe les étranges et plus que surprenantes caractéristiques d'un BLOB et de comparer ensuite cette évolution avec Thomas Pesquet qui a réalisé une étude identique au sein de l'ISS !

Mais qu'est-ce qu'un BLOB ?

Le Physarum Polycephalum, plus couramment appelé « blob » est une espèce unicellulaire, vivant dans les milieux frais et humides. **Ni animal, ni végétal, ni champignon, ni moisissure....c'est un mycétozoaire capable de prendre diverses formes et s'étendre à l'infini.** Ne possédant pas de cerveau, il est cependant capable de capacités d'apprentissage. Il peut ainsi se déplacer dans un labyrinthe et « résoudre des problèmes » complexes mettant en jeu sa nourriture.

Il est arrivé très discrètement au collège dans une petite enveloppe grise... Endormi, il vient d'être "réveillé" sur un mélange de gélose par les élèves, sous l'œil attentif de leurs enseignants de SVT. Il a ainsi été réhydraté, puis alimenté par quelques flocons d'avoine.

Enthousiastes, les élèves ont maintenant un protocole très strict à appliquer et à respecter, accompagné de prises de photographies afin de les comparer avec d'autres établissements mais surtout celles de Thomas Pesquet. Un journal scientifique est mis en place pour y indiquer les conditions dans lesquelles diverses expériences vont être menées. **Le CNES publiera sur un site dédié à la mission ALPHA, les photographies et les résultats obtenus à bord de l'ISS.**

Sur le plan pédagogique, plus qu'un projet de sciences participatives ; c'est une expérience unique !



Depuis la rentrée, les cours de la toute **nouvelle Classe à Horaires Aménagés Théâtre** ont débuté.

La troupe qui compte huit jeunes élèves de sixième sélectionnés sur plus d'une vingtaine de candidatures, profite d'un **enseignement théâtral de trois heures hebdomadaires** dans une salle récemment rénovée et aménagée.

Grâce au soutien de La Comète et à l'engagement de partenaires financiers, **les élèves vont bénéficier tout au long de leur cursus d'éducation au théâtre de quatre années d'interventions artistiques, de visites de lieux culturels et de spectacles d'art vivant variés.** Ces découvertes artistiques et culturelles sont suivies de temps d'échanges et d'analyses critiques faites en classe.

Les cours théoriques sont en lien avec les séances pratiques qui respectent le rythme de développement des enfants tout en leur permettant de s'épanouir. Il s'agit d'apprendre à mieux connaître les autres, mais surtout à mieux se connaître soi-même en développant son imaginaire. **Ce travail aboutit à la création d'un spectacle de fin d'année grâce au jumelage avec le lycée Pierre Bayen de Châlons-en-Champagne, les élèves représentent notamment dans l'amphithéâtre du lycée.**

« Enthousiasme, générosité et sincérité », telles sont les qualités recherchées par les professeurs en charge de cet enseignement artistique au collège Louis Grignon.

Les prochains dossiers de candidatures pour la rentrée scolaire 2022-2023, à destination des élèves de CM2, futurs sixièmes, circuleront dans les écoles primaires à partir du mois de février 2022.

Ambulances Châlons en Champagne

Tél. 03 26 21 43 33

Ambulances - VSL - Taxis

- Urgences hospitalisation
- Entrée / Sortie de clinique, hôpital ou de maison de repos, transferts, consultations
- Radiothérapie, chimiothérapie, dialyse
- Examen radio, scanner, IRM, etc.



« Dotés de matériel performant et de personnes qualifiées, nous saurons répondre au mieux à vos attentes en matière de trajet quelle qu'en soit la distance. »



23 chemin des Ajaux 51510 Fagnières
www.ambulances-taxi-marne.fr

Taxis LEJEUNE

Au quotidien près de vous

- Transport de malades assis
- Toutes distances
- Transports de personnes à mobilité réduite
- Colis express

Tél. 03 26 64 58 82



Mail :
taxislejeune@live.fr

23 chemin des Ajaux
51510 Fagnières



COMMERCE



RÉOUVERTURE DE L'HIPPODROME DE CHÂLONS-FAGNIÈRES MONT CHOISY

Après plusieurs années de fermeture et une fusion en 2021 avec la Société des courses de Reims, l'hippodrome du Mont Choisy a pu réouvrir dans de bonnes conditions le 19 septembre dernier pour la Fête de l'Hippodrome.

Le soleil était au rendez-vous, les organisateurs avaient installé de nombreuses attractions ainsi qu'une restauration pour un pique-nique champêtre.

Six courses de chevaux ont attiré un grand nombre de turfistes.

La saison des courses 2021 s'est terminée le 17 octobre par une belle journée où le public est revenu nombreux.

La saison 2022 est en préparation et devrait débiter dès septembre.



ETS. MARTINELLI AMSM

Serrurerie et Ferronnerie Métallique : changement d'adresse et nouveaux locaux

Le local de la route d'Épernay était devenu trop exigu pour accueillir de nouvelles machines et les accès peu adaptés. Cette nouvelle installation devrait permettre le développement de la société de Sébastien Martinelli.

Désormais il est installé au 13 chemin Barré à Fagnières.

Pour joindre l'atelier :

Tel: 06.70.05.59.38

Mail : martinelli.sebastien@neuf.fr



LOCAUX VACANTS

Le local laissé vaquant par Thiriet a trouvé repreneur et devrait ouvrir fin janvier ou début février.

L'enseigne Audio Optik ouvrira en janvier à la place de l'ancien garage Nissan.

GRUPE DE LA MAJORITÉ FAGNIÈRES DEMAIN

Chères Fagniérottes,
chers Fagniérotis,

Après une période difficile due à la COVID 19, notre commune a pu organiser de nombreux événements festifs ou caritatifs : la fête patronale, le Salon des séniors, le marché d'automne, la marche d'Octobre Rose. Ces manifestations très riches en émotions nous ont permis de tous nous retrouver, tout en respectant les mesures de contrôles et les gestes barrières. D'autres animations ont également trouvé leur place : "Nettoyons la nature" par exemple et aussi le concours d'Halloween qui ont connu un réel succès auprès de nos concitoyens et des élus du Conseil Municipal des Jeunes qui ont pris un réel plaisir à décorer notre belle commune. D'autres manifestations ont mis du baume au cœur des Fagniérotis : la distribution des colis à nos anciens à la salle A. Gallois, à la salle J. Gabin et à domicile pour ceux qui ne pouvaient pas se déplacer, ainsi que le marché de Noël. Cette année, ce marché s'est tenu place des Collines et dans la salle J. Gabin.

Comme le veut la tradition, le Père Noël a prévu de rendre visite aux enfants des maternelles.

En attendant des jours meilleurs, les élus de la majorité et l'ensemble des employés de notre commune vous souhaitent un joyeux Noël et de belles fêtes de fin d'année.

N'oubliez pas de prendre soin de vous et des vôtres.

Chantal Marcelli
Adjointe à l'éducation
et à la jeunesse

GRUPE FAGNIÈRES ENSEMBLE

Le 30 septembre 2021, le conseil municipal a décidé :

1/ L'attribution des subventions suivantes :

- 3 401 € aux associations à vocation sportive,
- 625 € aux associations à vocation culturelle, de loisirs et la solidarité,
- 800 € aux associations à vocation scolaire (écoles des Tilleuls et des Collines),
- 4 443 € subventions exceptionnelles :

- La protection civile : 2125€ - action sociale,
- Collège L. Grignon : 1000€ - Classe théâtre CHAT,
- ESF : 650 € - organisation du réveil du nouveau an 2021,
- BTCF : 568 € - stage,
- Prévention routière : 100€.

2/ Nouvelles taxes :

- une taxe sur friches commerciales est due par les propriétaires de locaux commerciaux qui ne sont plus affectés à une activité depuis au moins 2 ans. (10% la 1^{ère} année, 30% la 2^{ème}, 40% dernière année)
- une taxe d'habitation sur logements vacants est due à compter de janvier 2023 sur les logements habitables et non meublés vacants depuis plus de deux ans.

Le 15 octobre, cinq commerçants ont participé au 1^{er} marché d'Automne qui a eu lieu place Beaufort. Un marché de Noël est prévu place des collines le 12 décembre de 10h - 20h.

Malgré une recrudescence de la COVID 19, la liste Fagnières ensemble vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et prenez bien soin de vous et des vôtres.

Maurice Gay

GRUPE J'AIME FAGNIÈRES

A l'heure où nous écrivons, une 5^{ème} vague se profile et un nouveau variant africain fait son apparition. Nous ne devons pas relâcher notre vigilance avec la participation de tous à l'effort collectif, faites-vous vacciner pour ceux qui ne le sont pas et faites votre 3^{ème} injection pour ceux qui le sont. Pensez à ceux que vous aimez.

Alors que la COP26 vient de se terminer, il devient plus que nécessaire pour les communes d'investir dans la décarbonation et l'adaptation au réchauffement climatique. Si Fagnières a procédé à l'isolation thermique d'une partie de ses bâtiments grâce à des subventions massives et des financements venant des gros pollueurs, il semble au vu des discussions en commissions qu'elle ne souhaite pas aller beaucoup plus loin faute de budget. Vos élus de «J'aime Fagnières» ont fait de nombreuses propositions pour stocker le carbone, améliorer la biodiversité et créer des îlots de fraîcheur : création de haies bocagères, plantation d'arbres, verdissement des surfaces artificialisées, éclaircissement des revêtements des voiries, etc... Ces propositions n'ont pour le moment reçu aucun écho de la part d'une municipalité qui s'affiche volontiers «écologiste». Il existe pourtant de nombreux financements susceptibles d'atténuer la facture.

Nous continuerons de porter ces idées tout au long de la mandature, et en 2022 nous souhaitons pour Fagnières plus d'écologie et moins d'"écologistes". Le groupe «J'aime Fagnières» vous souhaite à toutes et tous d'agréables fêtes de fin d'année.

William De Carlo

GRUPE RASSEMBLEMENT FAGNIÉROT

Bonjour,

Quand ce FAG paraîtra, de nombreuses activités se seront déroulées dans notre commune. En octobre, la fête patronale et pour la première fois un marché nocturne place Paul Beaufort. Cet événement a d'ailleurs remporté un franc succès, il faisait un temps magnifique pour la saison. En décembre, les diverses activités et collectes dues au téléthon, une vente de livres d'occasion, une journée de prévention démarchage (organisée par le CLIC) pour nos anciens, qui auront également leur traditionnel distribution de colis, et le marché de Noël qui pour la première fois a été organisé en extérieur, place des Collines.

Les travaux de la future maison médicale avancent et nous pourrions dans un avenir proche, je l'espère vivement, compter sur différents professionnels de santé (certains spécialistes nous font cruellement défaut).

Cette année va bientôt s'achever, elle ne restera pas dans nos meilleurs souvenirs. Une nouvelle va débuter et restons optimiste pour l'avenir.

Passez de joyeuses fêtes de Noël et une fin d'année dans la joie.

"Suggestion de cadeaux de Noël : à votre ennemi, le pardon. Pour un adversaire, la tolérance. Pour un ami, ton coeur. Pour un client, un service. A tous, la charité. Pour chaque enfant, un bon exemple. Pour vous, le respect." Oren Arnold

Thierry Besson

INFORMATIONS

BAPTÈME RÉPUBLICAIN

DISTRIBUTION DES COLIS DE NOËL

Cette année encore, le repas traditionnel dédié aux anciens a été annulé en raison des mesures sanitaires.

La municipalité a donc décidé d'offrir plus de 600 colis aux habitants âgés d'au moins 70 ans.

La distribution s'est déroulée en deux temps : remise des colis au centre de culture André Gallois et à la salle Jean Gabin. Puis distribution à domicile pour ceux qui en avaient fait la demande.



ÉTAT CIVIL

Naissances :

- 01/09/2021 : FRAISSE Apolline
- 17/09/2021 : SCHWARZ MALEK Amel
- 25/09/2021 : ECKLY Adam
- 10/10/2021 : BATONNIER Noé
- 10/10/2021 : POUBLAN DIT LAULET Rose
- 14/10/2021 : NAÂNAÂ Lyli
- 14/10/2021 : CHAMBERT Ludivine
- 22/10/2021 : GUILLART Mylana
- 22/10/2021 : LAISSUS Raphaël
- 12/11/2021 : MASSE LOSSIE Eléna
- 17/11/2021 : PILI Amelya
- 21/11/2021 : LAHLOUH JEANNOT Sofia

Décès :

- 12/09/2021 : LESSERTEUR Daniel
- 24/10/2021 : BISSON Brigitte épouse HUART
- 26/10/2021 : BRAYE Gisèle épouse BASSOT
- 01/11/2021 : BENCHIHA M'hamed
- 01/11/2021 : LECLERC Patrick
- 04/11/2021 : SAUVAGE Alain
- 06/11/2021 : ARNAUD Michel
- 12/11/2021 : PUIS Serge
- 14/11/2021 : MACHURE Christian
- 03/12/2021 : LE LAY Gérard
- 07/12/2021 : SIGNORET David

Mariage :

- 02/10/2021 :
VEGA Mélanie et TACHENET Thomas



LE VRAI CONSEIL

Opulsat

Ets GALLET

IMAGE • SON • ÉLECTROMÉNAGER
ANTENNES • POÊLES À GRANULÉS

1, rue de la Terrière
51510 FAGNIÈRES
etsgallet@gmail.com

Tél. : 03 26 64 24 67

DU 29 AU 31 DÉCEMBRE 2021

10€



EN BON D'ACHATS
POUR 40€ ET PLUS
D'ACHATS SUR LE
LINGE DE MAISON*

5€



EN BON D'ACHATS
POUR 15€ ET PLUS
D'ACHATS AU
RAYON DROGUEURIE*

*BONS D'ACHATS VALABLES ET UTILISABLES UNIQUEMENT DANS LE MAGASIN E.LECLERC FAGNIÈRES, MANÈGE À BIJOUX ET RAYON CULTUREL DU 3 AU 9 JANVIER 2022 (HORS LIVRES, CARBURANT, CARTES CADEAU, AGENCE DE VOYAGE, FIOUL, BILLETERIE, LOCATION DE VÉHICULE, DRIVE, PELLETS). VOIR CONDITIONS EN MAGASIN, NON CUMULABLE AVEC TOUTE AUTRE PROMOTION EN COURS. SUR STOCK DISPONIBLE EN MAGASIN

E.Leclerc  Fagnières

